

## Vers la vulgarisation des notions traitées par la philosophie : le cas de l'Etranger d'Albert Camus

### Towards the vulgarization of philosophically discussed notions: the case of the Stranger of Albert Camus

Aissani Souad* Université Kasdi Merbah Ouargla- Algérie <a href="mailto:aissani.souad@univ-ouargla.dz">aissani.souad@univ-ouargla.dz</a>	Pr. Khenmour Saleh Université Kasdi Merbah Ouargla- Algérie <a href="mailto:khenmour@gmail.com">khenmour@gmail.com</a>
---	---

Date de soumission :31/01/2023

Date d'acceptation :13/07/2023

#### Résumé

La littérature, dans toutes ses formes, était au service de la philosophie. Albert Camus, philosophe et écrivain, a bien tenté de mettre en œuvre un roman qui vient expliciter dramatiquement certaines notions censées d'être en premier lieu inaccessibles. En effet, pour un lecteur non averti, le roman de l'Etranger est une tentative de familiarisation des notions traitées du point de vue absurde. La présente étude met l'accent sur les actes et les moments de l'absurde correspondant à la réflexion absurde sur les notions en question dans cette œuvre.

**Mots clés :** La philosophie de l'absurde ; la mort, la liberté ; la révolte ; l'athéisme.

#### Abstract

A Literature, in all its forms, has been at the service of philosophy. Albert Camus, a philosopher and a writer, attempted to make a novel that dramatically exhibits some notions that are primarily inaccessible. In fact, for the uninformed reader, the novel "the stranger" is an attempt to familiarize some notions that are discussed from an absurd perspective. In this line, this study sheds light on the acts and moments of the absurd corresponding to the absurd reflection on the notions under study in this work.

**Keywords:** philosophy of the absurd; death; freedom; revolt; atheism.

---

\*Auteur correspondant Aissani Souad, Email : [aissani.souad@univ-ouargla.dz](mailto:aissani.souad@univ-ouargla.dz).

## Introduction

L'absurdité a reconnue actuellement une forme nouvelle. Albert Camus qui s'est engagé à lutter contre le comportement grégaire des hommes de son époque, il regretterait sans doute le développement perpétuel du mécanisme social implacable, qui se tend actuellement vers l'universalité. Les sites de réseautage social et les mass médias jouent un rôle primordial dans la progression de ce comportement social négatif. Il est négatif dans la mesure où il affecte la conscience de soi et la liberté du choix auxquels s'ajoute la mise en cause de tout ce qui relève de l'espoir et de la croyance. Nous voulons par cette étude de jeter un regard interprétatif et critique sur les grands moments de l'absurde dans *L'Étranger* et les notions les plus abordables par l'Absurde dont l'auteur tente de mettre en scène. C'est une œuvre qui a décollé beaucoup d'encre en mettant en question la raison pour laquelle un tel roman est émergé .

Albert Camus est un écrivain français né en Algérie en 1913. Il est connu pour son écriture engagée. Il traite des sujets ayant un rapport direct avec la condition humaine. Il est le fondateur de la philosophie de l'absurde qui est en effet issue de l'existentialisme. Il est l'auteur du roman *L'Étranger* publié 1942. Le roman en question reflète, avec les pièces de théâtre *Le malentendu* et *Caligula* le côté pratique de la philosophie de l'absurde initiée par le cycle de l'absurde dont *Le Mythe de Sisyphe* présente le côté théorique .

Son style d'écriture fait suite au nouveau roman. C'est un style romanesque qui bouleverse les formes traditionnelles reconnues comme normes d'écriture narratives à savoir, l'emploi du passé simple pour le déroulement des événements et l'imparfait pour la description. En outre, les pronoms personnels les plus fréquents dans l'écriture romanesque relèvent souvent de la troisième personne. Etant donné, l'apparition des formes étranges expriment à leur tour la révolte contre les règles et les coutumes. A titre d'illustration comme dans *L'Étranger*, un narrateur exprime en « je » et un passé composé qui domine le texte.

### 1. Des notions discutables du point de vue absurde :

La philosophie de l'absurde, issue de l'existentialisme, à l'instar d'autres visions philosophiques, a eu son point de vue sur des notions telles que « la mort », « la liberté », la révolte », « le nihilisme », « la passion », « la société », etc. C'est une forme de pensée qui résulte des circonstances des guerres mondiales et leurs effets catastrophiques sur la psychologie sociale toute entière : l'existence du Dieu est redoutée, le patrimoine intellectuel a été remis en cause et la tradition et les normes sociales ont été ridiculisées. Par voie de conséquence, nous sommes face à une vision nouvelle du monde qui bouleversera ensuite tout ce qui relève du connu.

#### 2.1 La mort

Dans le récit de *L'Étranger*, le thème « mort » est abordé philosophiquement d'une manière tout à fait différente de celle que nous nous sommes habitués. Le sujet est traité du point de vue absurde. C'est une réflexion tout à fait radicale. Pour l'étudier ainsi, nous préférons, de prime abord de repérer le champ lexical du thème pour apprécier la diversité des représentations de l'idée chez l'auteur et que le fil des idées qui se réfèrent au terme soit repérable à son tour. Nous tentons de relever tout au long

du roman les termes suivants à savoir : « morte », « décédée », « enterrement », « condoléances », « deuil », « meurt », « une bière », « le corbillard », « morgue », « le convoi », « funèbres », « tombe », un champ lexical qui est en rapport avec la mort et l'enterrement de la mère. De l'autre côté, nous trouvons un champ lexical très pauvre lié à la mort de l'Arabe sauf quelques termes et expressions qui évoquent l'acte criminel à savoir « corps inerte », « crime », « main meurtrière », « tuer » auquel s'ajoute le terme « parricide » qui signifie le meurtrier de son père ou sa mère. De ce fait, nous constatons que le narrateur n'a pas de grande chose à dire sur « la mort ».

Certes, la mort relie à un évènement horrible dans la vie et que chacun de nous avait assisté un jour de près ou de loin, mais les nouvelles tendances philosophiques se travaillent pour atténuer l'attention à l'égard de cet évènement en lui donnant un autre aspect si naturel et moins coûteux psychologiquement et physiquement. Couramment, les proches du décès éprouvent leurs chagrins par des émotions, plus ou moins dominées, accompagné des cris, des pleurs, de l'évanouissement et des dépressions. Et, dans des cas plus graves, le suicide, la folie et la commission des crimes.

A l'encontre, Meursault ne montre aucun aspect émotionnel affligé vis-à-vis la mort de sa mère. Au contraire, il demeure insensible voire indifférent par rapport à l'évènement. Par fois il s'excuse en disant « *ce n'est pas de ma faute* » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008, p. 7) à son patron parce qu'il a demandé un congé pour assister à l'enterrement, à Marie parce qu'il a pris un bain avec elle le lendemain après l'enterrement. Ainsi, il a expliqué à son avocat en disant : « *j'avais une nature telle que mes besoins physiques dérangent souvent mes sentiments. Le jour où j'avais enterré maman, j'étais très fatigué, et j'avais sommeil. De sorte que je ne me suis pas rendu compte de ce qui se passait. Ce que je pouvais dire à coup sûr, c'est que j'aurais préféré que maman ne mourût pas* » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008, p. 96). En d'autres termes, au détriment de toutes les circonstances ; il dort quand il se sent la fatigue ; il mange quand il a faim ; il prend la cigarette quand il l'a envie, etc. A part cela, il qualifie les autres actes de l'inutilité.

De ce fait, nous constatons que la mort présente pour Meursault un point obscur dans la vie humaine ; selon lui, on meurt tandis que les autres suivent leurs vies ; on meurt soudainement sans aucun avertissement ; on meurt pour des raisons si différentes ; enfin, on meurt et cela ne signifie rien. Donc, ce n'est pas de sa faute si la mère est morte parce qu'il ne veut pas bien sûr que sa mère mourrait. En tout cas, pourquoi mourir ? Il affirme : « *sans doute, j'aimais bien maman, mais cela ne veut rien dire* ». Pour lui, l'amour de la mère est une chose et l'affliction pour la perte de la mère est une autre chose qui ne sert à rien. Donc, les efforts exercés et les émotions excessives pour le sujet ne servent à rien, ils ne changent pas la vérité de la mort ; rien n'a changé après l'enterrement. D'ailleurs, la mort vient mettre une fin à une vie qui n'a pas du sens.

En effet, l'idée de l'inutilité de s'affliger pour la mort est posée de différente manière. Chez Schopenhauer,

« *Si ce qui nous fait paraître la mort si effrayante était la pensée du non-être, nous devrions songer avec le même effroi au temps où nous n'étions pas encore. Car c'est une certitude incontestable que le non-être après la mort ne peut différer de celui qui précède la*

*naissance, et qu'il ne mérite pas davantage de lamentations »*

(Fallot, 1990)

De même, chez Sartre, le fondateur de l'existentialisme,

« Il n'y a pas de vie sans mort parce qu'il n'y a pas de mort sans vie, parce que nous sommes persuadés que nous sommes morts dans la vie, ou que nous vivons pour la mort. C'est nous apprivoiser à la mort qui est comme fondée par la vie et qui ne peut donc être à craindre. » (Fallot, 1990)

## 2.2 La liberté

E La liberté est une notion traitée par des disciplines diverses à savoir, la littérature, la philosophie, la sociologie, les sciences politiques, la psychologie, etc., elle comprend des significations diverses en se reposant en principe sur des actes reconnus comme intrinsèques à la personnalité de l'être humain par rapport à l'autrui ou à un groupe social tout entier. De ce fait, on reconnaît la liberté de l'expression, la liberté de pensée, la liberté du choix, la liberté de vivre un mode de vie, etc. La liberté se lie étroitement à ce que nous appelons la volonté humaine de faire ou de ne pas faire. Par exemple, manger/ne pas manger, croire/ne pas croire, aimer/ne pas aimer, etc. ce sont des actes qui relèvent de la volonté dont l'homme est doué. Pour que la volonté humaine soit en rigueur, il faut que l'être humain se réjouisse de la liberté dans ses décisions indépendamment de toute forme de contrainte sociale. Mais, est-ce possible ?

L'arbitraire est l'exemple parfait de l'impasse dans laquelle peut se trouver un être qui se croit libre. La liberté s'exerce alors comme une « force qui avance » à laquelle tout est permis. Le sujet a seulement égard à son intérêt, et sa spontanéité de vivant s'accompagne du projet d'exercer une emprise sur les choses. (Hayat, 2011, p. 52)

Meursault a voulu exercer sa liberté hors de la mentalité sociale. Nous reconnaissons deux périodes distinctes. La première période, commence du moment qu'il reçoit les nouvelles sur la mort de sa mère jusqu'à ce qu'il ait commis le crime alors que la deuxième période se débute de l'arrestation jusqu'au jour de l'exécution du jugement.

Dans la première partie du roman, Meursault se sent libre ; il se laisse se diriger en se soumettant à ses propres convictions. Ses actes sont dictés par sa propre volonté. Il fume de la cigarette devant sa mère morte, il boit du café au lait, il refuse à son patron son suggestion d'aller à Paris pour travailler là-bas, il passe un beau temps après l'enterrement. Il accepte l'amitié d'un homme méfiant, il tue en pleine conscience l'Arabe, il ose de nier l'existence de Dieu, etc. En somme, il exerce sa liberté sans tenir en compte le regard de l'autrui.

En ce qui concerne la deuxième partie, Meursault recueille les fruits amers de sa liberté. Meursault est jugé pour sa conduite étrange au mécanisme social ; il est jugé pour avoir exercé des actes contre le connu ; il est jugé pour avoir défié ceux qui représente le mécanisme social à savoir, la coutume (le respect de l'enterrement), la religion (l'aumônier) et la justice (l'avocat, le procureur, le juge). En d'autres termes, les conséquences de la liberté du choix des actes l'ont fait assumer la responsabilité toute entière, pas d'excuses. Meursault est privé de la liberté ; il se trouve face à face avec le

bourreau. Pourtant, il ne montre aucun regret. Au contraire, il se prépare psychologiquement ; il souhaite de partir de ce monde sans souci. Meursault voit que, tant qu'il est jugé coupable, le fait de paniquer pour la mort ne sert à rien. Vivre heureux le reste de la vie est le plus important pour le moment. En somme, la réponse c'est : il est impossible de pratiquer la liberté absolue dans une société dure.

### 1.3 La révolte

La révolte est un acte par lequel l'être humain montre qu'il allait chercher sa liberté et sa délivrance. Meursault cherche son être libre dans « une société » accablée des « rites implacable. C'est de la mécanique en effet que Meursault se plaint. Donc, il se révolte contre le caractère mécanique et implacable de la société. Il se révolte pour les moindres choses ; il proteste pour la course, la hâte, l'odeur insupportable et la fatigue pour ne pas manquer le départ pour l'enterrement ; il trouve bizarre la couleur noire qui règne le convoi. D'ailleurs, sa révolte comprend ainsi la décision de fumer devant la bière, de boire le café au lait au lieu du café noir le soir avant l'enterrement, de prendre le bain et d'aller au cinéma le lendemain de l'enterrement.

A l'encontre, en ce qui concerne la justice, il se révolte contre son avocat parce qu'il lui demande d'avouer tout simplement que ses sentiments l'ont dominé le jour de l'enterrement alors qu'il ne veut pas se montrer comme s'il a du chagrin pour la perte de sa mère parce que c'est faux, il se révolte contre le juge d'instruction parce qu'il lui a demandé de confesser devant le crucifix alors qu'il refuse totalement parce qu'il ne croit pas en Dieu, il se révolte contre le fait qu'il est privé de la liberté donc, il a tenté de dépasser cela par les souvenirs, le sommeil et la contemplation du ciel. Pourtant, sa révolte a vainement résisté contre les représentants de la justice, elle est écrasée par le principe de « la raison du plus fort est toujours meilleure » (Fontaine, 2009, p. 38). A la fin du procès, Meursault est condamné à mort malgré que son affaire a été classé de simple.

En outre, il a refusé les visites de l'aumônier mais, le dernier a insisté de le rencontrer. Puis, sa révolte est finie par une forte agitation contre ce que l'aumônier lui a dit et que la conversation s'est clôturée par le fait que l'aumônier est agressé violemment par Meursault. Celui-ci s'est mis en colère parce la croyance en Dieu ne sert à rien selon lui, n'ajoute rien à sa vie. Donc, il se révolte contre tout ce qui relève de la croyance à la divinité.

En somme, « *Camus se trouve alors un autre point de départ en reconnaissant le sentiment de la révolte : la révolte de l'homme face à sa condition, la révolte de l'esclave qui décide qu'une limite a été franchie à son égard, la révolte face à l'injustice. En analysant ce sentiment de révolte, Camus constate qu'il doit se fonder sur quelque chose qui dépasse l'individu, parce que l'homme est prêt à risquer sa vie pour se révolter contre ce qui le nie.* » (Moret, 2015, p. 3)

### 1.4 La passion

Meursault ne tarde pas à ressentir la vie dans les moindres des choses. Il se laisse guider par la passion. Lors de l'enterrement, il assiste à des moments dans lesquels il admire l'odeur de la nuit qui monte, il admire la beauté des collines auprès de l'asile, il admire les moments de la tranquillité dans sa chambre où personne ne le dérange, etc. De même, rien n'empêche Meursault de profiter pour rassasier ses sensations, son envie

à une femme, son envie à fumer, son envie de se baigner et d'aller au cinéma même le décès de sa mère.

D'ailleurs, quand il est à la prison, il se tourmente parce qu'il est privé de la liberté. La liberté qui lui permet de satisfaire ses désirs. De ce fait, il n'avait recours qu'aux souvenirs pour remplacer ce vide passionnel. Il ne cesse de songer à Marie. Somme toute, la passion est le motif principal à la révolte, mené par la passion, Meursault est prêt à risquer sa vie pour rassasier ses envies. Tant que la vie n'a pas du sens, la passion reste la seule chose qui suscite l'envie à la vie.

### **1.5 L'athéisme**

La fatalité, la foi, l'espoir sont des notions qui sont mise en question après le crime dont l'Arabe était la victime. Pour Meursault, évidemment, tuer un Arabe n'est pas de grande chose ; c'est un colonisé que ses congénères subissent les mêmes crimes presque tous les jours. Mais, il n'attend pas que son affaire s'évolue dans le sens inverse à ce qu'il a songé. Pourtant, il ne regrette pas son acte. Tant qu'il est jugé coupable, il assume la responsabilité de sa décision. Donc, la fatalité ne joue aucun rôle dans son acte.

En outre, l'existence de Dieu exige que la vie ait un sens. Pour Meursault, tant que la vie n'a aucun sens et que la mort vient d'en mettre une fin, croire en Dieu n'a aucun sens. Ainsi, l'espoir d'avoir une autre vie après la mort ne sert à rien, c'est comme s'il souhaite d'acheter une voiture que la somme n'est pas à la portée. Donc, cela ne signifie rien. S'il y a lieu, il veut une vie autre dont il peut se réjouir des souvenirs de celle-ci. Pour lui, le crucifix ne signifie rien, la visite de l'aumônier ne sert à rien.

## **2. Les grands moments de l'absurde**

Dans la présente étude nous voulons mettre l'accent sur les grands moments de l'absurdité qui sont les plus remarquables dans l'œuvre tout en tentant de les comprendre et de leur chercher des justifications émis explicitement ou implicitement par l'auteur lui-même.

Le récit de L'Étranger est en quelque sorte un journal intime ou plutôt un fait divers qui expose en rapidité un style de vie dont nous trouvons que le héros ne dispose plus de l'avenir, il vit seulement le présent. Sa vie roule dans une routine quotidienne. L'Étranger est une œuvre qui incarne une expérience de l'absurde, elle est écrite à la première personne du singulier indiquant un degré supérieur de conscience de soi. D'ailleurs, il a utilisé le pronom pour montrer que Meursault était très loin de sa société. Ce Meursault qui, dans un moment de l'absurde correspondant à un choix pénible d'un acte (le crime) est condamné à mort, il n'était ni un voyou ni un criminel, mais un simple employeur.

### **2.1 Le jour de l'enterrement**

Dans le premier chapitre de la première partie du roman l'Étranger, le personnage principal, ou le héros de l'histoire, Meursault n'a pas montré la moindre trace du chagrin vers la mort de sa mère ; il est apparu indifférent à cet événement. L'homme pleure par « coutume » pour la perte de sa mère parce qu'il est dur et sanglant de perdre ce que nous sommes habitués, de perdre ceux que nous partageons avec eux, depuis longtemps, les rapports d'amour et de tendresse. La question qui se pose ici, est-ce que

Meursault est libre de pleurer ou de ne pas pleurer la mort de sa mère ? est-il coupable parce qu'il a enterré sa mère sans pleurs et sans vouloir voir même pas son visage avant l'enterrement ?

« *Il s'approchait de la bière quand je l'ai arrêté. Il m'a dit : « vous ne voulez pas ? » J'ai répondu : « non. » Il s'est interrompu et j'étais gêné parce que je sentais que je n'aurais pas dû dire cela. Au bout d'un moments, il m'a regardé et il m'a demandé : « pourquoi ? » mais sans reproche, » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008, p. 12)*

D'ailleurs, Salamano, le voisin de palier de Meursault, en effet, a pleuré la perte de son chien qui dégoûte les gens par son apparence désagréable ; il a perdu ses poils à cause d'une maladie de la peau, il est couvert de plaques et de croûtes brunes, il gémit quand Salamano le bat et l'insulte, le chien, enfin qui est une chose peu importes pour les autres, a mis Salamano debout jour et nuit afin de le chercher.

En outre, Meursault a montré des grogneries et une grande agitation le jour avant l'enterrement en s'excusant par « ce n'est pas de ma faute » pour son patron. La course, la mauvaise odeur et la fatigue l'ont dérangé beaucoup. Observe cet extrait : « *cette hâte, cette course, c'est à cause de tout cela sans doute, ajouté aux cahots, à l'odeur d'essence, à la réverbération de la route et du ciel, que je me suis assoupi. » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008, p. 8).*

Lors de l'enterrement, Meursault ne se montre pas malheureux sauf le fait qu'il est gêné de la lumière et toute sorte de source de la lumière. Après l'enterrement, il a noté qu'il a trois jours de vacances avec son dimanche donc, il les a profité pour se divertir sans égard au décès de sa mère.

L'auteur justifie les comportements de Meursault vers la mort de sa mère en jugeant coupable « l'habitude ». C'est l'habitude qui a contribué péniblement dans le caractère indifférence des sentiments de Meursault vers la perte de sa mère. Elle est en asile de vieillards depuis longtemps de sorte que Meursault s'est habitué de l'absence de sa maman et que sa mort ne change rien en réalité ; elle demeura absente pour toujours. A l'inverse, le chien de Salamano était avec lui depuis huit ans ; il est disparu brusquement ce qui traîne un vide sentimental soudaine et douloureux. Donc, c'est logique pour les deux cas. Mais, le problème c'est que Meursault ne tarde pas à manifester son indifférence. Cela était étrange pour les membres de la société. Tout le monde a remarqué que Meursault n'a pas de la honte quand il s'exprime d'une manière naïve avec une expression telle que « *ce n'est pas de ma faute* » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008) en s'adressant à son patron et « *c'est à cause de tout cela sans doute* » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008, p. 8) dans une situation qui ne mérite pas des excuses et des grogneries pareilles.

## 2.2 Le jour de l'assassinat de l'Arabe

Dans le sixième chapitre de la première partie de l'Etranger, Meursault a tué du sang froide l'Arabe. Il a tiré encore quatre coups du revolver sur le cadavre, c'est comme s'il insiste sur le caractère volontaire du crime. La situation est rédigée comme si l'acte est à cause de la lumière et du couteau étincelant devant ses yeux qu'il est agité fortement.

En effet, l'Arabe jusqu'au dernier moment n'a pas fait ce qu'il lui faut mourir. En outre, la représentation de l'absurde au parcours de tous les événements de l'œuvre est traduite par tout type de source de lumière. « *Le sentiment de l'absurdité au détour de n'importe quelle rue peut frapper à la face de n'importe quel homme. Tel quel, dans sa nudité désolante, dans sa lumière sans rayonnement, il est insaisissable (difficile à être compris). Mais cette difficulté même mérite réflexion.* » (Albert, *Le mythe de Sisyphe*, 1942). Alors, la lumière du soleil lors de l'acte criminel présente le sommet de l'absurdité dans la vie de Meursault. Pourquoi a-t-il tué l'Arabe ? L'habitude est censée, de nouveau, être coupable ; c'était une habitude coloniale.

D'une manière indirecte, il veut indiquer l'absurdité de la condition humaine qui fait qu'un peuple tout entier est exposé à l'extermination sans que la justice, de n'importe quel son type, ne s'intervienne. Donc, un Arabe tué encore une fois ne signifie rien pour le colonisateur. Dans le roman, il symbolise à des crimes organisés contre un peuple désarmé et incapable de se défendre ; un citoyen français possédant un revolver face à un Arabe qui n'a que ses poings et un couteau.

D'ailleurs, l'Arabe est mis en silence pendant tout le récit sauf cette expression « *au revoir ma maman* » (Albert, *L'Étranger* Albert Camus, 2008) avec laquelle un prisonnier a fini la visite de sa mère. L'Arabe se montre dans des situations misérables : une mauresque tapée par Raymond, une infirmière Arabe avec un pansement blanc qui couvre le front en asile à cause de chancre, deux Arabes en querelle avec Raymond et ses amis, des prisonniers qui chuchotent ou qui se taisent, etc. donc, l'Arabe est généralement traité d'une manière inhumaine comme un ennemi ou un étranger.

Par voie de conséquence, dans une réaction malentendue, il semble que l'écrivain Kamel Daoud, par son roman *Meursault contre-enquête*, veut réhabiliter l'Arabe en lui donnant une voix, en lui donnant le droit à une identité « Haroun » et le droit réagir voire tuer un Français alors qu'en effet « *il s'agit de réinventer Meursault, en faire moins un Meursault algérien qu'un Meursault universel inscrit au patrimoine artistique de l'humanité et achoppant sur l'absurdité du monde* » (Ducas, 2015)

### 2.3 La période du procès et le jour du jugement

Dans le premier chapitre de la deuxième partie, c'était la période de l'arrestation de Meursault. Au début, l'affaire de Meursault ne semble intéresser personne. Pour lui, son affaire est très simple. Mais, la chose commence à se compliquer quand le juge d'instruction est surpris du fait que Meursault a tiré quatre coups du revolver sur le cadavre. La question qui a déclenché ensuite une grande polémique sur Meursault athéiste. Meursault se sent « libre » au moins dans ses pensées. Il était sincère avec lui-même ; il n'a pas voulu se montrer en visage d'un hypocrite surtout avec ceux qui ont le pouvoir de le punir pour son étrangeté par rapport au mécanisme social. Ce type de réflexion a été suscité par plusieurs écrivains entre autres, nous reconnaissons Dostoïevski qui écrit

« Maintenant supposons qu'il n'y a pas de Dieu ni immortalité de l'âme. Maintenant dites-moi, pourquoi devrais-je vivre avec droiture et faire de bonnes actions, si je vais mourir entièrement sur terre ?... Et si c'est le cas, pourquoi ne devrais-je pas (tant que je peux compter sur mon intelligence

et l'agilité pour éviter les êtres pris par la loi) couper la gorge d'un autre homme, voler, ... » (Si Dieu n'existe pas tout est permis, s.d.)

En effet, Meursault, avec les quatre balles tirées sur le cadavre, nous déclare qu'il était en pleine conscience quand il a commis le meurtre. L'Arabe, pour lui, est menace. Il lui fallait tout simplement l'éliminer et continuer à vivre en paix. Le motif par la commission de l'acte criminel est le gain du repos et du calme ! Mais, il n'ose pas dire cela parce que c'est très bizarre. La société ne pardonne pas les choses pareilles. C'est agaçant ! Meursault ne dispose plus d'une morale pour qu'il se contrôle, il ne craint plus la force divine au contraire il la nie totalement. Il a « *une nature telle que [s]es besoins physiques dérangent souvent [s]es sentiments* ». Donc, il est dangereux pour le mécanisme social. Il ne vaut pas la peine de vivre ; il ne faut pas le lâcher c'est une bonne occasion pour le punir.

Dans le cinquième chapitre, après qu'il est privé de la liberté cinq mois, alors qu'il était dur pour lui, Meursault est jugé coupable ; il est condamné à mort. Un jugement est extrêmement absurde. Dans une audience très ridicule, l'avocat de Meursault s'écria « *est-il enfin accusé d'avoir enterré sa mère ou d'avoir tué un homme ?* », les gens rient pour la question. Toutefois, elle est une question évidente. S'il est accusé pour avoir enterrer sa mère avec une indifférence cela n'a aucune relation avec l'affaire et s'il est coupable parce qu'il a tué un Arabe, il est comme eux, on tue presque tous les jours les Arabes. Enfin, Meursault est fini par passer ses derniers jours en cherchant de se réjouir avec « passion » et avec les moyens qui restent à sa disposition afin qu'il profite encore plus des derniers moments qui reste avant la mort.

Enfin, il est jugé sans avoir la chance de se défendre par lui-même et avec ses propres réflexions. Il se trouve face à « un mécanisme implacable » où sa voix n'a trouvé aucune résonance dans ses côtés. Ils parlent de lui ; ils le jugent selon la raison de plus fort ; l'avocat parle à sa place en employant le « je » ; Meursault de ce fait se sent hors du mécanisme social. Il est rejeté parce qu'il n'est pas comme les membres de la société ; il est un étranger.

A travers la vision panoramique de Meursault, nous reconnaissons « le comportement grégaire » des gens. Le rire collectif qui a pour but la ridiculisation des attitudes qui n'est qu'un signe de la stupéfaction collective. L'avocat, le procureur et le juge continuent à faire les gestes que le système judiciaire dicte. L'interruption est interdite lors de la plaidoirie, même si le plaideur se trompe. Contrairement à l'ordinaire, Meursault, l'étranger, se sent la fatigue et l'ennui pendant tout le procès. Sa réaction était très normale quand il entend le jugement, il a peu de choses à dire, il attend seulement de gagner sa cellule pour se reposer. Pourtant, il ne cesse de réfléchir sur le cheminement inattendu de son procès ; il désire de trouver des réponses logiques loin de cette absurdité qui règne son affaire.

### **3. Le raisonnement par l'absurde**

Le caractère illogique dans le raisonnement absurde réside dans le fait d'avancer avec des arguments, ayant tendance de confirmer une telle conclusion conforme à l'ordinaire, alors qu'ils se tendent à confirmer une autre conclusion attentatoire. En

d'autres termes, « *Le raisonnement par l'absurde consiste [...] à envisager la ou les conclusions autres que celle à laquelle on veut aboutir et, le cas échéant, toutes les conséquences qu'elles entraînent, afin d'en montrer l'absurdité, c'est-à-dire le caractère illogique, contraire au bon sens, à un principe déjà admis, ou tout simplement impossible* » (Robrieux, 2010)

La question suivante « *est-il enfin accusé d'avoir enterré sa mère ou d'avoir tué un homme ?* » (Albert, *L'Étranger* Albert Camus, 2008) par laquelle l'avocat provoque le rire de l'audience, était en effet le sujet du débat dirigé par l'avocat et le procureur ensuite. Le procureur affirme que oui, il accuse Meursault d'avoir enterré sa mère avec un cœur de criminel tandis que l'avocat se met d'accord avec lui mais, avec des excuses. Dans une plaidoirie, il tente de dresser une conviction semble convaincante aux juges qui finissent par approuver la culpabilité de Meursault. Mais, elle est jugée absurde. Pourquoi ? nous allons le voir :

Soit l'expression suivante « A donc C » que O. Ducrot propose afin de présenter un modèle type élémentaire qui pourrait représenter une argumentation linguistique. La conjonction « donc » désigne toute type de conjonction reconnue valable pour la mise en rapport entre les arguments « A » et les conclusions « B ».

Argument(s) —————> donc —————> Conclusion (s)

La reformulation de ce modèle peut subir quatre variantes

1. A<sub>0</sub> donc C<sub>0</sub>
2. A<sub>1</sub> donc C<sub>0</sub>
3. A<sub>3</sub> donc C<sub>0</sub>
4. A<sub>3</sub> donc C<sub>1</sub>

➤ **Les arguments**

1. L'indifférence de Meursault vis-à-vis la mort de sa mère (A<sub>0</sub>)
2. Meursault l'assassin (A<sub>1</sub>)
3. Meursault l'étranger face à un mécanisme social implacable (A<sub>3</sub>)

➤ **Les conclusions**

1. Il est coupable ; il est condamné à mort (C<sub>0</sub>)
2. Meursault est innocent (C<sub>1</sub>)

➤ **Le résultat de la combinaison des arguments avec les conclusions selon le récit de *L'Étranger***

1. L'indifférence de Meursault vis-à-vis la mort de sa mère (donc) il est coupable. **(Une déduction illogique car il n'y a aucun rapport entre l'enterrement de sa mère et l'acte criminel) raisonnement absurde**
2. Meursault l'assassin (donc) il est coupable. **(Une déduction illogique car on peut concevoir qu'un Français – un colonisateur- est condamné à mort parce qu'il a tué un Arabe- un colonisé-) raisonnement absurde**
3. Meursault l'étranger face à un mécanisme social implacable (donc) il est condamné à mort. **(Une déduction illogique, elle évoque l'injustice) raisonnement absurde**
4. Meursault l'étranger face à un mécanisme social implacable (donc) il est innocent. **(Une déduction illogique car en tant que victime d'une société dure, il n'est pas innocent) raisonnement absurde**

En somme, nous ne pouvons pas concevoir une société sans un management comme nous ne pouvons pas concevoir un Meursault qui pratique ses actes avec toute liberté. C'est de l'absurde. Le tableau montre la dichotomie conflictuelle entre l'homme Meursault et la société.

Meursault	Société
<p>« En quelque sorte, on avait l'air de traiter cette affaire en dehors de moi. Tout se déroulait sans mon intervention. Mon sort se réglait sans qu'en prenne mon avis ». (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p> <p>« Moi j'écoutais et j'entendais qu'on me jugeait intelligent. Mais je ne comprenais pas bien comment les qualités d'un homme ordinaire pouvaient devenir des charges écrasantes contre un coupable. Du moins c'était cela qui me frappait [...] » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p> <p>« Sans doute, je ne pouvais pas m'empêcher de reconnaître qu'il avait raison. Je ne regrettais pas beaucoup mon acte. Mais tant d'acharnement m'étonnait. J'aurais voulu essayer de lui expliquer cordialement, presque avec affection, que je n'avais jamais pu regretter vraiment quelque chose. J'étais toujours pris par ce qui allait arriver, par aujourd'hui ou par demain » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p>	<p>« Toujours selon lui, un homme qui tuait moralement sa mère se retranchait de la société des hommes au même titre que celui qui portait une main meurtrière sur l'auteur de ses jours. Dans tous les cas, le premier préparait les actes du second, [...] ». (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p> <p>« Il a déclaré que je n'avais rien à faire avec une société dont je méconnaissais les règles les plus essentielles et que je ne pouvais pas en appeler à ce cœur humain dont j'ignorais les réactions élémentaires ». (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p> <p>. « [...], cet homme est intelligent. [...] Il sait répondre. Il connaît la valeur des mots. Et l'on ne peut pas dire qu'il a agi sans se rendre compte de ce qu'il faisait. » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p> <p>« Je l'ai entendu dire : « A-t-il seulement exprimé des regrets ? Jamais, messieurs. » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008)</p>

#### 4. La lumière » dans *l'Etranger* : terme, signification et symbole

Le terme « lumière » est cité plusieurs fois. Et, avec les isotopies abondantes qui l'indiquent tout au long du récit, le terme est devenu le signe le plus marquant dans le roman ; est devenu le signe que son interprétation est une nécessité inévitable à la compréhension globale du roman.

Par ailleurs, Le procureur insiste sur la préméditation de l'attentat en disant « *j'en ferai la preuve, messieurs, et je la ferai doublement. Sous l'aveuglante clarté des faits d'abord et ensuite dans l'éclairage sombre que me fournira la psychologie de cette âme criminelle* » (Albert, L'Etranger Albert Camus, 2008, p. 145). L'énoncé présente une certaine ambiguïté significative due à l'agencement grammatical (nom, adjectif) à savoir : « l'aveuglante clarté » et « l'éclairage sombre ». En effet, « clarté » et « l'ombre » sont des effets de la lumière. La source de la lumière donne naissance à deux faits distincts mais qui s'opposent à savoir « l'ombre » et « la clarté ». Quand la lumière

produite est qualifiée du « sombre » ou du « aveuglant » fait que la nuance entre l'ombre et la clarté se change selon les circonstances. Donc, l'ombre devient peu éclairé ou obscure alors que la clarté devient visible ou aveuglante.

Premièrement, selon le dictionnaire, le Grand Robert, le mot « sombre » désigne « ce qui est peu éclairé, reçoit peu de lumière » (Rey). Par conséquent, dans l'expression « l'éclairage sombre » la combinaison des mots est compatible sémantiquement. Nous la considérons comme une partie du sens concret ou plutôt du sens dénotatif de l'expression. De l'autre côté, parlant de « l'âme criminelle », en tant que sens abstrait le terme « sombre » présuppose quelque'un « qui n'est pas clairement compréhensible, et paraît menaçant » (Rey). C'est un sens connotatif qui se griffe convenablement sur l'énoncé.

Deuxièmement, concrètement le terme « clarté » est « une lumière qui rend les objets visibles d'une façon nette et distincte » (Rey). Abstraitement, « clarté » est « un caractère de ce qui est intelligible, se comprend sans effort excessif. » (Rey). Mais quand « la clarté » est qualifiée de « aveuglante », il veut dire qu'elle dépasse le degré permissible à la vue ; elle est excessive. De ce fait le sens connotatif que nous tentons de tirer c'est que « les faits se passent dans une clarté exagérée ». En d'autres termes, pour le procureur, « l'aveuglante clarté des faits » veut dire que le rapport entre le crime et l'enterrement de la mère régné de l'insensibilité de la part de Meursault est si étroit ; « *Le premier préparait les actes du second* » (Albert, *L'Étranger*, 1957). Mais, en réalité n'est qu'une affaire simple bourrée de l'exagération à cause de la recherche de l'idéal. En effet, l'aveuglante clarté des faits reflète l'avis du narrateur Meursault plus que celui du procureur.

En outre, l'enterrement de la mère de Meursault est considéré avec exagération, c'est pour cela il souffre de l'éclat du soleil ce jour-là ; ensuite le jour du crime était à son tour en pleine lumière du soleil, tuer un Arabe ne vaut pas la peine d'être pris au sérieux, c'est une exagération quand un Français est condamné à mort à cause de la mort d'un indigène ; ainsi qualifié un homme ordinaire de l'intelligence juste pour l'écraser relève aussi de l'exagération ; enfin, le mécanisme était dure quant aux rites donc c'est le rejet définitif de Meursault.

## Conclusion

En effet, selon Camus, l'homme qui prend la conscience de l'absurdité de la vie est aussi un homme absurde. Un homme qui profite de tout moment de sa vie pour se réjouir même au détriment de l'autre ; c'est « la passion » qui le guide. Un homme qui donne peu d'intérêts au mécanisme social. Il ose de sous-estimer et dépasser ce qui relève du bon sens. D'ailleurs, tout ce qui relève de l'habitude le dérange. Pourtant, il sait bien comment la manipuler au profit de lui. Toutefois, il se « révolte » pour « sa liberté » et pour « sa passion ». Enfin, l'homme absurde est un homme qui ne construit pas et ne produit rien. Il ne croit ni en avenir ni en une autre vie après la mort, il rejette l'espoir, la fatalité et la foi.

En somme, « la finalité » de l'homme absurde est le bonheur alors que « le moyen » est la révolte contre les rites. Mais, entre le bonheur et la révolte pour atteindre le bonheur, il fallait se situer bien par rapport à l'autre. C'est une nécessité persistante. Cet

autre qui ne partage pas forcément les mêmes principes, les mêmes points de vue ; il pourrait être un individu ou une société toute entière. D'une part, sans foi et sans espoir l'homme absurde assume toute la responsabilité de ses choix des actes, sans avoir les justifier ou les attribuer à une fatalité qui prévoit l'état de l'homme dans un futur lointain ou proche. D'autre part, feuilleter les pages du passé afin de corriger la tournure des événements actuels ne sert à rien pour des raisons liées au mécanisme social implacable et au mode de vie de l'individu qui relève de l'habitude. C'est l'homme d'aujourd'hui.

Pourtant, l'homme absurde est de prime abord la victime des systèmes organisant une société narcissique et qui se développent mutuellement en cherchant l'idéal mais dans son côté négatif : l'exagération. A. Camus a raison de critiquer le fonctionnement du système juridique car auparavant chez les musulmans par exemple, les adversaires déposent leurs griefs devant un juge expérimenté qui tranche l'affaire ensuite. Il a critiqué les étiquettes de l'enterrement : la soirée d'enterrement, le café noir, les tenus noires, les pleurs pour des heures longues, un enterrement religieux. Il a voulu que les choses passent vite et en légèreté.

D'ailleurs, A. Camus a eu une grande peine de comprendre l'essence de la mort. Pourquoi la mort ? la mort est la seule chose que Camus ne trouve pas des explications. La mort est une énigme épineuse pour les philosophes ; elle nous dépasse ; elle ne fait pas partie de notre monde ordinaire ; elle nous surprend, c'est une horreur. Pour lui la croyance ne sert à rien, l'homme face à cette horreur cherche à se réfugier, en concevant l'existence d'une vie après la mort. Mais, dans les deux sens il s'agit de la croyance.

La philosophie de l'existentialisme et de l'Absurde, Camus, ses prédécesseurs et ses successeurs les adoptent pour dissiper les soucis ou plutôt pour les atténuer. L'horreur de mourir a été envahi pour devenir collectif voire universel à cause des deux guerres mondiales et les conflits politiques. Les circonstances des guerres ont tourné la balance et ont redistribué les rôles.

Par conséquent, nous constatons que pour les deux côtés, c'est la même chose : croire en dieu ou ne pas croire en dieu, les deux cas se découlent de la croyance, personne n'est sûr de lui-même. Meursault voit l'inutilité de croire en dieu pour se sauver de la mort alors que l'aumônier accorde une nécessité primordiale à la croyance en dieu, pour lui, le dieu assure le passage sécurisé de l'homme de cette vie à une autre vie après la mort.

## Références bibliographiques

- Albert, C. (1942). *Le mythe de Sisyphe*. Paris: Gallimard.
- Albert, C. (2008). *L'Etranger Albert Camus*. Récupéré sur L'Etranger Albert Camus: <http://hama-univ.edu.sy>
- Ducas, S. (2015). L'entrée en littérature française de Kamel Daoud : "Camus, sinon rien! *OpenEdition Journals*, p. 185-197.
- Fallot, J. (1990). L'angoisse devant la mort. *OpenEdition Books*, 293-314.
- Fontaine, J. d. (2009). *Toutes les fables de La Fontaine*. Paris: Editions PhilippeAuzou.

Hayat, P. (2011). La liberté investie. *Cairn.info*, 49-59.

Moret, J.-R. (2015, Aout 12). *Camus, l'absurde, la révolte et Dieu*. Récupéré sur Foi en question: <https://www.foienquestions.eu/?p=1468>

Rey, A. (s.d.). *Grand Robert de la langue française*.

Robrieux, J. j. (2010). *Rhétorique et argumentation*. paris: Armand Colin.

*Si Dieu n'existe pas tout est permis*. (s.d.). Récupéré sur La-philos: <http://www.la-philosophie.com>